



**ASSOCIATION SPORTIVE HARDELOT  
GOLF CLUB**

Siège social : 3 Avenue du Golf  
62152 HARDELOT

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE COMITE EN DATE DU 20 NOVEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un, le 20 novembre, à 17 heures 00,

Les membres du Comité de l'Association Sportive du Golf d'HardeLOT se sont réunis à LA CLAIRE EAU sur convocation du Président.

Étaient présents :

- Philippe FONTAINE
- Didier BECQ
- Paul DANAUX
- Adrien DUTERTRE
- Valérie GILBERT
- Caroline Moreau
- Christian Moreau

Étaient absents et excusés : 2 Hervé DECLETY et Olivier TAHON    Était invité : Richard DESORT

Le Président rappelle l'ordre du jour suivant :

**- 1 – Compétition de fin d'année.**

- o Organisation des dernières compétitions de l'année : Les chocolats de BEUSSENT, Coupe des ménages, et Coupe de la St Nicolas Le Chais.
- o L'achat d'un ordinateur portable et d'une imprimante est envisagé pour gérer les résultats des compétitions des Dunes sur place. Cette proposition est acceptée à l'unanimité par les membres du comité. La démarche sera faite rapidement auprès de Mickael LAFRANCE.

**- 2 – Compte rendu de la réunion de la commission sportive du 18 novembre 2021 :**

- o Établissement d'une charte des équipes avec la liste des joueurs. Cette charte exigera une participation plus effective aux compétitions de notre club. Les membres des équipes féminines et masculines devront porter les tenues d'équipe lors de leur déplacement et notamment lors de leurs participations aux grands prix ou toutes autres compétitions individuelles hors de notre club. Cette charte est en cours d'élaboration par les capitaines.
- o Budget 2022 des équipes : nous attendons de connaître la destination des déplacements pour allouer le budget des 7 équipes (3 Dames, 1 Jeunes, et 3 Messieurs). Le calendrier des compétitions des équipes fédérales sera connu à fin novembre. Ce point sera évoqué lors de notre prochaine réunion.
- o Budget entraînement des équipes alloué en 2021 est reconduit pour l'année 2022.
- o Championnat du club 2022 : le comité a décidé une nouvelle organisation du championnat du club qui se fera sur deux jours en strokeplay dans le principe d'un grand prix.
- o Réflexion sur les règles locales à mettre en place pour les compétitions 2022. Des règles locales ont été soumises au Président de la commission sportive, Olivier



**ASSOCIATION SPORTIVE HARDELOT  
GOLF CLUB**

Siège social : 3 Avenue du Golf  
62152 HARDELOT

TAHON. Une décision sera prise lors d'une prochaine réunion de la commission sportive. Le Président les étudie et un vote aura lieu à cette prochaine réunion.

**- 3 – Compte rendu financier à fin octobre 2021**

La trésorerie s'élève à 8835€ pour le compte courant et à 73863€ pour le livret A, sachant qu'il reste 1500€ de facture à payer. La situation fait apparaître à cette date un résultat positif de 7500€, hors rentrée postérieure au 31 octobre 2021.

**- 4 – Questions diverses :**

- Un nouveau tableau avec les mécènes de notre club sera établi incluant les résultats des équipes de 2021.
- Dans une démarche de qualité et en partenariat avec Open Golf Club, les sponsors se verront proposer un package complet avec différentes formules de cocktail.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président lève la séance à 19H15.

La prochaine réunion est fixée au samedi 18 décembre 2021.

Le secrétariat est assuré par Caroline MOREAU.

Les membres du comité

Secrétaire de séance